

La rubrique *POSITIONS DE RECHERCHE*, s'attache à présenter les diverses formes d'actualisation des objets usuels ou singuliers de la recherche.

Ouverte par une mise en discussion-réflexion d'une publication récente (n° 11, Kmar KCHIR-BENDANA), elle a poursuivi par la mise en perspective d'une thématique et la restitution d'une démarche personnelle attentive aux articulations successives d'un terrain empirique et des questionnements théoriques se portant vers lui (n° 12-13, Brahim SALHI).

Pour ce nouveau numéro, la rubrique propose la première traduction éditoriale d'un travail achevé mais encore inédit : Nouredine DOUGUI, avec la subtile distance qui sépare un auteur de sa recherche lorsque celle-ci est momentanément close, académiquement validée, revient sur les enjeux initiaux et les temps forts de sa thèse de Doctorat d'Etat présentée à la Faculté des Sciences Humaines de Tunis le 29 juin 1991, devant un jury composé par les professeurs : Taoufik BACHROUCH, Khalifa CHATER, Mohamed-Hédi CHERIF (Directeur de recherche), Ali Mahjoubi, Jacques THOBIE.

MONOGRAPHIE D'UNE GRANDE ENTREPRISE COLONIALE

LA COMPAGNIE DES PHOSPHATES ET DU CHEMIN DE FER DE GAFSA 1897-1930 (605 p.)

Nouredine DOUGUI est Maître de conférence à la Faculté des Lettres de la Manouba ; ses enseignements comme ses recherches réservent une large place à l'histoire économique et sociale.

Au point de départ de nos recherches sur l'histoire de la Compagnie des phosphates et du chemin de Fer de Gafsa se trouve une interrogation sur le processus de restructuration et de satellisation de l'économie agro-pastorale d'une région enclavée sous l'impact de "la colonisation minière". Cette problématique, qui semble dépasser le cadre strictement localisé d'une monographie d'entreprise, trouve sa justification dans le poids économique d'une société dont l'histoire se confond avec celle de l'ensemble du sud tunisien, voire même d'une partie de l'histoire de la Régence.

Promue au rang de première société phosphatère du monde, la Compagnie de Gafsa a joué un rôle pionnier dans le développement des formules d'un certain capitalisme colonial. Aussi, l'objectif de cette thèse a-t-il été d'intégrer la chronique de l'entreprise, l'analyse des orientations majeures de sa stratégie, sa position dans la structure et le tissu économique de la Régence à un cadre plus vaste : celui de la croissance économique coloniale.

Le plan de l'étude a été construit en fonction de l'évolution chronologique de l'entreprise et de la logique de ses activités. Ce plan combiné traduit un double souci : d'un côté, faire la part à la fois de l'étude chronologique et du bilan économique et social de la société, et d'un autre côté, la préoccupation de mesurer les traits généraux fondamentaux qui constituent des permanences de longue durée. Chronologiquement, on peut distinguer, en faisant abstraction de l'intermède de la guerre de 1914-18, trois grandes phases dans l'histoire de la Société de Gafsa. Une courte période de structuration et de tâtonnement qui va de 1897 à 1901, suivie d'une phase d'expansion continue qui se prolonge jusqu'en 1913, et enfin un après-guerre marqué par des tribulations économiques et des mouvements sociaux qui ne s'achèvent qu'en 1930. Tout en respectant cette chronologie spécifique, le plan s'est articulé autour de cinq grandes parties qui tendent à présenter et à expliquer les origines et le rythme de développement industriel et financier de l'entreprise et son impact sur la société environnante.

Par rapport aux orientations de la recherche historique, ce travail a l'ambition de se situer dans la filiation de l'école des *Annales*. A ce courant de pensée, nous avons emprunté de nombreux thèmes, concepts et méthodes d'analyse : étude du milieu patronal et du monde du travail dans leur structure et leur comportement. Mais si l'auteur de ces lignes a pris le parti d'utiliser des concepts d'emprunt, il n'est pas allé jusqu'à soumettre son enquête sur la Compagnie de Gafsa à un modèle théorique prédéfini.

Cette thèse vise à être une oeuvre d'histoire quantitative, mais son orientation générale est fondamentalement pragmatique, en ce sens qu'elle rejette les pré-supposés idéologiques tout en s'éloignant par sa conception et ses objectifs des tendances économétriques qui sont en vogue chez les ténors de la nouvelle histoire économique américaine.

En limitant ce travail au cadre étroit d'une entreprise capitaliste, notre dessein est d'apporter une contribution à la réflexion sur le processus d'accumulation capitaliste dans un pays dominé. L'angle d'approche adopté est celui de l'analyse micro-économique d'une compagnie privée et son articulation avec d'autres formations économiques.

Cette étude a donc consisté, d'une part, à reconstituer l'histoire d'une grande entreprise coloniale depuis ses origines jusqu'à 1930, et d'autre part à expliquer de façon systématique, dans quelle mesure l'intrusion de la colonisation minière dans une région enclavée a contribué à la mise en place d'un système de production original pour lequel nous avons proposé le néologisme d'économie de prélèvement.

Les résultats de cette enquête ont permis de nuancer ou de récuser certaines thèses classiques et de confirmer un certain nombre de traits connus.

Le premier point à souligner est que la Régence de Tunis n'est pas la terre promise des exportateurs de capitaux. Comme ailleurs dans les zones dominées, nous sommes ici devant une entreprise dont le but essentiel est de réaliser et de transférer une fraction aussi élevée que possible de profit ; l'engagement financier n'ayant été pris que parce que les affaires coloniales présentaient l'avantage d'exiger des investissements comparativement moins élevés qu'en Métropole et d'offrir des occasions de gains plus considérables. De là, la faiblesse de l'apport technique et l'adoption d'un système d'exploitation rudimentaire. Conclusion : l'un des mécanismes d'asservissement économique de la Tunisie a consisté à lui extraire le maximum de "plus-value" et lui mesurer parcimonieusement les capitaux dont elle a besoin.

Aussi les moyens extra-économiques ont-ils été essentiels pour faciliter l'implantation des intérêts miniers. L'Etat a de toute évidence joué un rôle fondamental dans ce processus en assurant l'articulation entre la Régence et les centres de commandement externes.

S'agissant de la concession minière de Gafsa, l'Administration a mobilisé tous les moyens dont elle dispose pour favoriser l'installation des intérêts du groupe d'affaires Mirabaud de Nervo.

Au premier rang de ces moyens, figure l'instrument militaire. L'armée a été, en effet, chargée de prospecter les terrains à phosphate pour asseoir, aux dépens des communautés tribales du sud, les "droits de l'Etat" sur les terrains phosphatiers qui ne lui appartiennent pas à l'origine.

Les moyens juridiques n'ont pas été en reste. La promulgation en 1893 d'une législation spéciale classant les gisements de phosphate comme carrière dont l'appartenance revient au propriétaire du sol s'inscrit dans cette perspective. Cette mesure vise, au-delà des simples garanties juridiques d'usage, à appâter les bailleurs de fonds étrangers.

Cette législation a été complétée par le décret du 15 janvier 1896 qui affirme les droits du Domaine, autrement dit de l'Etat sur toutes les terres mortes; c'est-à-dire en fait, non possédées privativement et vivifiées (montagnes incultes mais aussi terrains à phosphate).

Enfin, l'Etat a accepté d'ajuster l'outil fiscal aux exigences de la nouvelle économie minière. Les concessions minières ont été généreusement attribuées (pour ne pas dire bradées). L'administration a en effet pris en charge la mise en place des infrastructures d'exportation minière, mais elle n'a exigé en retour que des redevances fiscales insignifiantes.

La Compagnie des phosphates de Gafsa est située au coeur des forces économiques qui ont façonné la politique économique du Protectorat. Première entreprise phosphatière du monde, concessionnaire du plus riche gisement minier de Tunisie, propriétaire d'un chemin de fer de pénétration et d'évacuation, maîtresse du plus grand foyer ouvrier de Tunisie, la Compagnie de Gafsa dispose d'une capacité d'influence sans égale qui lui permet d'agir comme le fondé de pouvoir du colonialisme français.

L'une des clés de la compréhension de ce système réside dans l'étude des réseaux d'intérêts privés, locaux et métropolitains. A l'instar des grandes affaires coloniales, on se trouve ici devant une mosaïque d'intérêts et de groupes. D'abord, l'intérêt de l'administration coloniale qui voit grand et large, celui du microcosme des colons français qui considèrent la Tunisie comme leur domaine réservé et qui entendent jouer un rôle actif dans les grandes affaires financières, ensuite l'intérêt des protagonistes algériens qui ne font pas mystère de leur volonté d'hégémonie économique sur la Tunisie, enfin l'intérêt des groupes métropolitains qui cherchent à monnayer chèrement leur intervention financière.

La Compagnie de Gafsa qui se constitue sous l'égide de la Banque Mirabaud et de la Compagnie de Mokta El Hadid, est l'exemple type de l'entreprise coloniale, lancée avec des capitaux modiques pour l'exploitation de toute une province minière. Fondée en 1897 avec un capital de dix huit millions de francs seulement, elle reçoit une concession de 60 ans pour l'exploitation des phosphates des terrains domaniaux, situés au sud-ouest de Gafsa dans une zone d'environ 500 km² ainsi que la construction et l'exploitation du chemin de fer qui doit relier la ville et le port de Sfax aux gisements. La Compagnie reçoit en prime, en toute propriété, un domaine agricole d'une superficie de 30 000 hectares situé dans la région de Sfax.

L'enquête sur l'historique de cette entreprise s'est efforcée de mettre l'accent sur les traits principaux de l'activité de celle-ci (structure industrielle, facteurs de production, stratégie d'exploitation), tout en cherchant à placer l'évolution de la société dans un contexte socio-économique plus vaste, celui de la Tunisie coloniale du début du siècle. De cette double approche, deux aspects sont à retenir. D'une part, la singularité du modèle de croissance de la Compagnie de Gafsa et d'autre part, un caractère d'exemplarité qui nous autorise à extrapoler à d'autres cas et d'autres contrées les conclusions tirées de cette recherche.

L'un des traits les plus caractéristiques de la Compagnie de Gafsa est l'ambivalence de son statut. Statut qui n'a sans doute pas d'équivalent dans le Maghreb colonial. La compagnie est en effet un organisme moderne du capitalisme français. Elle est soutenue par l'une des banques les plus prestigieuses de Paris, son conseil d'administration a focalisé l'énergie des meilleurs représentants du monde industriel et financier français. Cet organisme évolué a pourtant incarné les caractéristiques des compagnies à larges concessions de l'Ancien Régime économique.

Sur le plan statutaire, la Compagnie de Gafsa s'est vu octroyer, outre ses attributions économiques, des fonctions administratives, "policières" et même fiscales qui sont rarement attribuées aux entreprises ordinaires.

Puissance quasi "souveraine", la Compagnie traite d'égal à égal avec l'Etat lui-même, domine de très haut le petit monde économique du Protectorat.

Cette structure ambivalente a conditionné le mode de gestion de l'entreprise. Modèle singulier, la stratégie d'exploitation de la Compagnie de Gafsa est tissée de contradictions. L'un des traits les plus frappants de celle-ci est la conjonction entre une exploitation artisanale qui fait une large place aux rapports de production traditionnels et une politique financière de type moderne reposant sur une gestion rigoureuse des ressources de l'entreprise. Résultat : les procédés d'exploitation sont restés rudimentaires et spéculatifs s'appuyant sur une technologie sommaire et l'écrémage des gîtes les plus rentables et les plus accessibles. La Compagnie a pratiqué une sorte de traite sous son aspect le plus rudimentaire, c'est-à-dire une simple collecte de ressources naturelles, sans aucune initiative en vue de la vivification des terres concédées. Trait caractéristique d'un capitalisme insuffisamment structuré, l'exploitation minière est intensive mais ses effets induits sont faibles et superficiels : l'enrichissement laissé sur place est sans commune mesure avec le prélèvement opéré. Au-delà de l'archaïsme des stratégies

employées, le premier fait qui doit être souligné est la limite de l'engagement financier de la plus grande entreprise minière du pays et la faiblesse de l'accumulation du capital sous le rapport de l'équipement technique. Résultat : l'exploitation minière et ferroviaire reste une activité primaire à niveau capitalistique bas dont la croissance est essentiellement extensive, c'est-à-dire fonction du niveau de l'emploi.

Deux exemples suffisent pour le montrer. Le mode de construction et de gestion du réseau minier de Sfax-Gafsa met en évidence les choix économiques malthusiens de l'Etat et des grands intérêts privés. Le choix d'une voie étroite inadaptée au milieu morpho-climatique du sud tunisien, la modicité des moyens techniques et financiers utilisés, l'empirisme des méthodes d'exploitation sont caractéristiques d'un esprit de lésine et d'un malthusianisme économique qui ont fortement marqué la politique économique de l'Etat et le style de gestion de notre entreprise. Une conclusion logique se dégage de cette politique : la colonisation minière ne croit pas beaucoup à l'avenir économique des régions soumises.

La logique de l'exploitation intensive a conduit la Compagnie à favoriser la préservation des archaïsmes sociaux et à s'en nourrir. De là, la conservation des structures tribales, l'emploi d'une main-d'oeuvre allogène sans qualification et sans tradition industrielle, l'objectif étant de réaliser un surprofit maximum avec des mises de fonds limitées. Compte tenu du rapatriement intégral des profits, le capital ne peut s'auto-reproduire que grâce à des méthodes de travail exigeantes vis-à-vis des hommes et économes en investissements.

Sur le plan financier, plusieurs tendances caractérisent ces choix malthusiens drastiques : rapidité des amortissements, exagération des dividendes et réinvestissement par autofinancement d'une proportion limitée des profits.

L'un des points essentiels acquis par cette recherche est que la Compagnie de Gafsa est, comme les grandes entreprises similaires, la promotrice d'une économie d'enclave, d'une sorte de "kyste" minier tourné exclusivement vers l'étranger n'entretenant aucun lien organique avec le reste du tissu économique tunisien.

Nous avons désigné ce type original d'économie sous le vocable d'économie de prélèvement.

Quelques éléments caractéristiques permettent de définir ce système : le capital pénètre de l'extérieur, prend racine dans des secteurs spéculatifs à haut rendement. La prospérité du système de prélèvement repose sur une production à bon marché d'un monoproduit primaire et son évacuation vers les centres industriels étrangers. La chaîne de prélèvement comprend un port maritime, un chemin de fer de pénétration et d'évacuation et un pôle d'exploitation autour duquel s'est organisée la domination coloniale et partant la dépendance économique de la région.

Par rapport à la traite commerciale, l'économie de prélèvement présente cette singularité de comporter un volet productif élaboré, une structure financière relativement évoluée et un ensemble d'activités primaires extraverties. Le développement de l'économie de prélèvement repose sur l'extension des marchés extérieurs et la stratégie des groupes qui dominent les enclaves minières. En un mot, la production dépend de forces économiques extérieures à la Régence. Celle-ci n'est donc assurée ni du volume de la production à écouler, ni du prix auquel elle pourra vendre. La conséquence qui en découle est que l'accumulation primitive se fait au profit du capital étranger empêchant ainsi toute possibilité de développement autonome du capital national.

Le mécanisme de pénétration du système de production capitaliste dans le sud tunisien nous a souvent conduit à nous interroger sur le rôle joué par le capitalisme dans les transformations structurelles des sociétés tribales, élément moteur ou frein d'une dynamique sociale ? La mise en contact entre un système de production "techniquement avancé" et un environnement socio-économique replié sur lui-même a dû induire des levains de changements et inférer de nouveaux rapports de production. La colonisation minière a remodelé l'aspect physique des régions minières en suscitant la naissance d'une série d'enclaves économiques et sociales qui ont absorbé une main-d'oeuvre allogène et ont diffusé dans l'économie environnante une offre monétaire plus ou moins importante. La création d'une infrastructure de base dans une région d'accès difficile a constitué un apport non négligeable à l'économie locale en termes de création d'emplois et de profit social.

Aussi réduit qu'il soit, l'impact de la Compagnie de Gafsa sur son environnement permet de relativiser les thèses défendues par les auteurs anglo-saxons qui réduiraient l'intérêt des conquêtes coloniales à des simples opérations spéculatives. Mais l'importance des investissements coloniaux ne devrait pas être exagérée, car la balance des entrées et des sorties laisse apparaître une disproportion entre la valeur des fonds réellement immobilisés en Tunisie et celle des sommes qui profitent à la Métropole sous forme de commandes et de dividendes. L'enrichissement laissé sur place est sans commune mesure avec la rente minière prélevée. La Régence sert ainsi de pourvoyeuse de matières premières et de source d'accumulation pour les groupes miniers métropolitains.

Sur le plan strictement économique, la croissance induite par l'activité extractive n'a provoqué aucun changement économique structurel et encore moins un développement équilibré. La mine n'a pratiquement induit aucune activité annexe en aval.

Ne recouvrant donc ni de simples activités spéculatives, ni un placement économique enrichissant, la conquête économique du sud-ouest tunisien est menée par un capitalisme rabougri, en mal de profits sûrs. D'où une économie abâtardie souffrant de graves déséquilibres structurels. Ces déséquilibres posent le problème de la responsabilité de l'impérialisme économique dans le sous-développement qui pèse aujourd'hui sur notre région.

De nombreuses recherches récentes présentent la colonisation et l'impérialisme comme des causes originelles du sous-développement. La transposition de cette interprétation dans la Régence et plus particulièrement dans le cas de la région de Gafsa, requiert une évaluation rigoureuse de l'apport économique et technique du capitalisme minier au sud tunisien. Sans doute, est-il difficile de dresser un bilan global et définitif de la colonisation minière faute d'études sectorielles. Mais aussi délicate qu'elle puisse être, l'exploration de ce nouveau champ de recherche aura le mérite de révéler, au-delà de la mise en perspective des conséquences positives et négatives du phénomène colonial, les racines lointaines des problèmes actuels.

Noureddine DOUGUI

B I B L I O G R A P H I E

**ETUDES SUR LES QUESTIONS MINIERES
MAGHREBINES**

ARIN F. - Le régime légal des mines dans l'Afrique du Nord. - Paris, 1913. - 198 p.

BEROARD A. - Les Phosphates marocains. - Thèse de droit. - Dacty. - Paris : 1950. - 164 p.

BREYMAERT J. - L'entente phosphatière de l'Afrique du Nord. - Thèse de droit. - Dacty. - Paris : 1944.

CARTON. - Les phosphates de Djebel Onk. - Paris : 1921. - 14 p.

CHALON P. F. - Les richesses minérales de l'Algérie et de la Tunisie. - Paris : 1907. - 99 p.

CHAPUS R. - L'exploitation des phosphates au Maroc. - Thèse de droit. - Paris : 1928. - 375 p.

DEKERS A. - Etude complète sur les phosphates. - Paris : 1894. - 497 p.

DUSSERT D. et BETIER G. - Les mines et les carrières en Algérie. - Paris : 1932. - 411 p.

FINOT M. - Le marché des phosphates et l'avenir de l'industrie phosphatière en Afrique du Nord. - Paris : 1929.

GASTON J. - Les phosphates de chaux en Algérie. - Paris : 1901. - 163 p.

GOEFFERT R. - Les phosphates algériens et l'agriculture française : l'exploitation des gisements de Djebel Onk. - Thèse de droit. - Bordeaux : 1925. - 134 p.

GUILLEMIN J. - L'office chérifien des phosphates. - Thèse de droit. - Caen : 1928. - 194 p.

NOUZI A. - Matières premières et stratégies économiques, aperçu historique in Annuaire de l'Afrique du Nord, 1974. - pp. 7 - 18

PREVOIT P. - Etude sur les investissements miniers en Algérie. - DES de géographie. - Dacty. - Paris : 1955.

ETUDES SECTORIELLES ET REGIONALES

ATTIA H. - Les hautes steppes tunisiennes. De la société pastorale à la société paysanne. - Thèse d'Etat. - Dacty. - Paris VII : 1977. - 3 Volumes.

BADUEL P. R. - Gafsa comme enjeu in Annuaire de l'Afrique du Nord, 1980. - pp. 87 - 126

BARDIN P. - Les jebalia de la région de Gafsa. Etude des populations berbères des massifs montagneux à l'Est de Gafsa in Revue tunisienne n° 37, 1939. - pp. 87 - 126.

BORDEREAU P. - La Capsa ancienne, la Gafsa moderne. - Paris : 1907. - 238 p.

BRUNET R. - Un centre minier tunisien : Redayef in Annales de géographie n° 363. : 1958. - pp. 430 - 446

BURSAUX P. - L'oasis d'El Guettar, ses ressources : sa décadence, moyens d'y remédier in Revue tunisienne, Tome 17, 1910. - pp. 364 - 373

DESME DE CHAVIGNY. - La terre collective de tribu en Algérie et en Tunisie. - Tunis 1911. - 174 p.

HOUSSET L. - Le statut des terres collectives et la fixation au sol des indigènes en Tunisie. - Thèse de droit. - Paris : 1939. - 324 P.

SEBAG P. - La structure financière de l'industrie minière in 70ème Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences (AFAS). - Tunis : 1951. - pp. 195 - 200

SEKLANI M. - Economie et population du Sud tunisien. - Paris : 1976. - 455 p.

ETUDES SUR LA SOCIETE COLONIALE ET LE SYNDICALISME

BARDIN P. - Les populations arabes du contrôle civil de Gafsa et leur genre de vie in IBLA, 1944. - 62 p.

BESSIS J. - Le mouvement ouvrier tunisien de ses origines à l'indépendance in Le Mouvement social n° 89, Oct. déc. 1974.

BOUHDIBA A. - Les conditions de vie des mineurs de la région de Gafsa in Etudes de sociologie tunisienne, Vol. 1 : 1968. - pp. 167 - 230

BRUNET R. - Européens et prolétariat urbain dans le sud tunisien : la ville minière de Redayef in La Pensée, mai-juin 1956. - pp. 43 - 58

DAMETTE. - Groupe 8. Les migrations dans la région minière du Sud in Revue tunisienne des sciences sociales, déc. 1970. - pp. 175 - 206

HAMZAOUI S. - Condition et genèse de la conscience ouvrière en milieu rural : cas des mineurs du sud de la Tunisie. - Thèse. - Dacty. - Paris : 1970. - 384 p.

HAMZAOUI S. - Crise mondiale et réalité nationale : condition et conscience ouvrière en Tunisie : 1929 - 1938 in Les Temps modernes n° 375 bis (numéro spécial sur le Maghreb), oct. 1977. - pp. 203 - 233

HERMASSI A. - Mouvement ouvrier, mouvement colonial : la Tunisie entre les deux guerres. - Thèse. - Dacty. - Paris : 1966. - 291 p.

LIAUZU C. - Mouvement ouvrier, mouvement national, mouvements sociaux dans la Tunisie coloniale in Pluriel n° 15, 1978. - pp. 61 - 104

PLISSARD R. - La condition des travailleurs de l'industrie minière en Tunisie : 1936 - 1939. - Thèse. - Dacty. - Lille : 1972. - 690 p.

ETUDES SUR LES MINES TUNISIENNES

BARTHON L. - L'industrie minière en Tunisie. - Tunis : 1922. - 272 p.

BESSIS J. - La mine de Djerlssa. - DES de géographie. - Dacty. - Paris : 1959. - 143 p.

BROLSHEIMER. - Index général des mines en Tunisie. - Tunis : 1970. - 529 p.

DEHEN M. - Les phosphates de chaux de Tunisie. - Thèse de droit. - Dacty. - Paris : 1946. - 181 p.

GROUPE HUIT. - La région minière de Gafsa. - Tunis : 1970. - 529 p.

KEPPAN De. - L'Industrie minière de la Tunisie et son rôle dans l'évolution économique de la Régence. - Paris : 1914. - 382 p.

MONTCHAMP A. - L'industrie des phosphates dans le Sud tunisien. - Paris : 1946. - 111p.

REUFFLET P. - Evolution de l'industrie minière de la Tunisie entre les années 1922 et 1930. - Tunis : 1931. - 78 p.

REUTER DE VILLEROY R. - Les ressources minérales de la Tunisie. - Paris : 1913. - 344 p.

ROBERTY K. - L'industrie extractive en Tunisie. - Tunis : 1907. - 160 p.